







Consultation écrite

Groupe d'Action Locale Pays Sud Charente

<u>Date de lancement de la consultation par voie électronique</u>: 14 janvier 2019 Date de clôture : 17 janvier 2019

ONT REPONDU A LA CONSULTATION:

Collègue public: AMBAUD Jean-Yves, GRENOT Marie-Pierre, BARBOT Jean-Pierre, MEURAILLON André,

JAULIN Joëlle

Collège privé: DUBOJSKI Michel, LEBRET Alain, FORT Claire, BLANCHARD Sylvie, AUDOIN Charles, DELETOILE

Gérard, BACLE Ghislaine, VAUZELLE Nicolas

Le double quorum est atteint, le comité de programmation peut délibérer valablement.

MAITRE D'OUVRAGE : Association « Mémoires Fruitières des Charentes »

INTITULEE OPERATION: Construction d'un bâtiment d'accueil au verger conservatoire à St-Aulais-la-Chapelle

DESCRIPTION OPERATION:

16/07/2018 : avis d'opportunité favorable

22 octobre 2018 : avis favorable pour un montant de 50 000 € et pour réaliser une consultation écrite Le verger a vu ses premiers arbres plantés en 2014. Il compte aujourd'hui 250 variétés différentes. La volonté de l'association est de faire de ce lieu, l'épicentre de ses activités.

Dépenses			Recettes			
Postes	Proposées TTC	Retenues TTC	Financeurs	Proposées	Retenues	%
Terrassement	11 821.74 €	11 821.74 €	Région	30 000.00 €	30 000.00 €	24.0 %
Maçonnerie Bâtiment	37 241.40 € 66 330.00 €	37 241.40 € 66 330.00 €	LEADER	50 000.00 €	50 000.00 €	40.0 %
Electricité	9 693.60 €	9 693.60 €	Autofinancement	45 086.74 €	45 086.74 €	36.0 %
Total	125 086.74 €	125 086.74 €	Total	125 086.74 €	125 086.74 €	100 %

RAPPEL DE LA QUESTION : Acceptez-vous l'attribution d'une subvention de 50 000 € à l'association mémoires Fruitières des Charentes pour la construction d'un bâtiment d'accueil au verger conservatoire ? Sur les 26 membres du GAL, 13 ont répondu le double quorum est atteint.

A l'unanimité, les membres du GAL accordent une aide de 50 000 € à l'association Mémoires Fruitières des Charentes pour la construction d'un bâtiment d'accueil.